

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ECHIQUIER ALLOCATION FLEXIBLE - Part I (ISIN : FR0012870681)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Objectifs et politique d'investissement

Echiquier Allocation Flexible est un fonds recherchant à délivrer une performance nette de frais de gestion égale à €STER Capitalisé + 6.1% sur la durée de placement recommandée au travers d'une gestion discrétionnaire et opportuniste notamment sur les marchés de taux, d'actions, de crédit et de devises.

L'indice €STER Capitalisé +6.1% peut être un indicateur représentatif de la gestion d'Echiquier Allocation Flexible. Il est utilisé uniquement à titre indicatif et est calculé en euros, dividendes et coupons réinvestis. L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que la composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.

L'OPCVM met en œuvre une gestion active et discrétionnaire. Sa gestion fonds s'appuie sur l'utilisation combinée de deux piliers :

- l'allocation d'actifs du portefeuille entre les différentes grandes classes d'actifs liquides au niveau mondial (actions, obligations souveraines, crédit, change et monétaire),

- une sélection rigoureuse de titres

- sur des actions et des obligations émises par les entreprises (Stock et Bond picking),
- sur les obligations émises par les Etats,
- sur des fonds indiciels « trackers » ou « ETF » et des instruments dérivés.

Les expositions aux actions et produits de taux pourront être de 80% maximum de l'actif net pour les actions et jusqu'à 100% pour les produits de taux. Le fonds peut être exposé au risque de change jusqu'à 100% de l'actif net. Le fonds pourra investir jusqu'à 100% de son actif net d'autres OPCVM français et/ou européens, et en fonds d'investissement à vocation générale, notamment des fonds indiciels de type « Exchange Traded Fund (ETF) ».

L'OPCVM pourra intervenir sur le marché des instruments financiers à terme pour :

- Réduire l'exposition du portefeuille au marché actions, aux risques de change, de taux et de volatilité.

- Exposer le portefeuille aux risques de change, de taux, d'action et de volatilité. En aucun cas, le fonds n'entend mettre en œuvre de stratégie de surexposition du portefeuille à ces différents risques.

Le fonds sera exposé à hauteur de 30% maximum de l'actif net sur des actions de pays émergents et à hauteur de 30% maximum de l'actif net sur les actions de petites capitalisations (< 1 milliard d'euros).

L'exposition aux titres obligataires spéculatifs (notation inférieure à BBB- ou considérés comme tels par l'équipe de gestion) et ne faisant pas l'objet de notation par une agence ne pourra dépasser 35% de l'actif net.

Durée de placement recommandée : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 3 ans.

Affectation des revenus : Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats:

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas SA et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé



rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif net à son univers d'investissement.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou des titres obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de liquidité : Les marchés sur lesquels le fonds intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire, sa valeur liquidative peut donc baisser plus rapidement et plus fortement en raison des conditions de prix auxquelles il peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque de contrepartie : Le fonds peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles notamment dans le cadre d'opérations impliquant des instruments dérivés sur des marchés de gré à gré.

Garantie : Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00 %	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Frais de sortie	Néant	Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

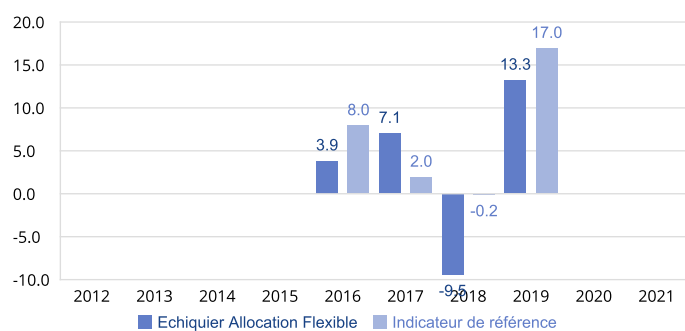
Frais courants	1.53 %	Les frais courants sont fondés sur une estimation des frais qui seront prélevés sur le prochain exercice (frais de gestion et commissions de mouvement). Ils excluent les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.
-----------------------	---------------	--

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
----------------------------------	--------------

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.lfde.com et sur simple demande auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris.

Performances passées



Cette part n'ayant pas eu d'encours sur l'exercice complet, une performance sur 2020 et 2021 ne peut être affichée.

Avant le 05/11/2019, la date l'indice était : 50% MSCI All Country World Index calculé en dollars et converti en euros, dividendes nets réinvestis + 50% Citigroup WGBI All Maturities EUR calculé coupons réinvestis. Puis jusqu'au 31/12/2021, l'indice était l'Eonia Capitalisé +6,1%.

Date de création de l'OPCVM : 2015

Date de création de la part : 25/09/2015

Devise de référence : EUR

Indicateur de référence : €STER CAPITALISE + 6,1%

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances prend en compte l'ensemble des frais et commissions.

Le calcul des performances tient compte des éléments de revenus distribués. Les performances sont calculées en Euros

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas SA

Le prospectus du FCP ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ainsi que sur le site internet : www.lfde.com.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.lfde.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.lfde.com ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion La Financière de l'Echiquier est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/10/2022.

